N°1

Newsletter

Des annonces 100% Notaires

Avec MON NOTAIRE
tout est clair

Acheter des biens en toute sécurité

notexpert®

Le réseau d'experts immobiliers du notariat

RETROUVEZ-NOUS sur
www.moinard-fauda-notaires.fr

NOTAIRES
Mâcon Les Halles

CONSULTEZ NOS OFFRES moinard-fauda-notaires.fr

Notre sélection du mois

71

MÂCON

Prix : **vendu !**

Mâcon Flacé , dans un quartier calme et résidentiel ,proche commerces et école.
Maison des années 50 sur sous-sol avec séjour, cuisine , trois chambres.

DPE : F GES : F

Honoraires de négociation charge vendeur

71

VARENNES LES MACON

Prix : **190 000€**

SPECIAL INVESTISSEUR :immeuble de rapport composé de 3 appartements (un T2, un T3, un T4) avec cour commune.

DPE :
VIERGE

Honoraires de négociation charge vendeur

71

MACON

Prix : **119 780€**

Quartier prisé proche des écoles et commerces appartement traversant et lumineux d'environ 85m2 dans une copropriété calme et arborée.
Avec une entrée, un séjour ouvert sur balcon sans vis à vis, une cuisine aménagée avec loggia, un dégagement avec placard de rangement , deux chambres, un bureau, une salle de bain, un wc. Une cave.
Facilité de stationnement.
Frais de chauffage et d'ascenseur inclus dans les charges.

DPE : D GES : E

Honoraires de négociation charge vendeur

NOTAIRES Mâcon Les Halles

SERVICES : EXPERTISE / TRANSACTIONS
Déborah et Christian
03 85 38 64 00 / 03 85 38 93 44
deborah.medici.71001@notaires.fr

CONSULTEZ NOS OFFRES moinard-fauda-notaires.fr

Notre sélection du mois

71

SAINT VALLIER

Prix : **vendu**

A Saint Vallier, maison mitoyenne à vendre comprenant:
Au rez-de-chaussée une cuisine, une salle à manger, une salle d'eau, wc, vestiaire et une véranda vous permettant de profiter d'un plus grand espace de vie.A l'étage un salon, un bureau, deux chambres. Garage, atelier, chaufferie.
Le tout sur un terrain clos de 625 m2.

DPE : D GES : C

Honoraires de négociation charge vendeur

71

SAINT-MARTIN BELLE ROCHE

Prix :**472 500€**

Maison de maître avec cachet en pierre à vendre de 280 m² avec jardin arboré. Elle comprend : au RDC, un hall d'entrée, un vaste salon séjour salle à manger avec cheminée, une cuisine équipée, un bureau, une buanderie, un wc. À l'étage : 4 grandes chambres, une salle d'eau, une salle de bains, un wc. Grenier aménageable. Grandes dépendances aménageables (290m2 au sol)
Un appartement en rez-de-jardin rénové plain pied de 75 m2 avec hall d'entrée - pièce principale avec cuisine us équipée - chambre -

Réf : 0000000

DPE : C GES : D

Honoraires de négociation charge vendeur

71

MACON

Prix : **199 000€**

Mâcon centre immeuble à vendre comprenant :
RDC et 1er étage:
2ème et 3ème étage:duplex inversé
2ème: un hall d'entrée, une salle de bains avec douche et baignoire, un bureau, une chambre avec placard, un rangement, un wc.
3ème étage: une grande pièce à vivre avec une cuisine américaine, une mezzanine
Plateau de 60 m2 environ.

DPE : A GES : B

Honoraires de négociation charge vendeur

NOTAIRES Mâcon Les Halles

SERVICES : EXPERTISE / TRANSACTIONS
Déborah et Christian
03 85 38 64 00 / 03 85 38 93 44
deborah.medici.71001@notaires.fr

NOTAIRES
Mâcon Les Halles

restent à votre écoute
pour tous vos projets immobiliers

Droit de la famille
Contrats de mariage
Adoptions
Donations - Partages
Testaments
Successions
Transmission de Patrimoine
Divorces

Droit des affaires
Baux
Fonds de commerce
Sociétés civiles et commerciales
Cession de parts
Création et Transmission d'entreprises
Suivi juridique et fiscal de sociétés

Gestion et bilan patrimonial

Droit rural
Baux ruraux
Sociétés agricoles
GAEC - SCEA - GFA - EARL
Transmission d'exploitations agricoles
Droit viticole

Droit immobilier
Vente - Baux
Prêts hypothécaires
Lotissements
Copropriétés
Urbanisme

Négociation Expertise immobilière

Droit des collectivités locales

Résidence le Claridge
112, rue Tourneloup - BP 138
71005 MÂCON Cedex
Parking Tourneloup – Mathieu

Tél : 03 85 38 64 00 - Fax : 03 85 38 46 48
scp.oliviermoinard@notaires.fr

N° de TVA Intracommunautaire : FR35319089397

CERTIFIÉ MANAGEMENT HEC PARIS

notexpert®
Le réseau d'experts immobiliers du notariat

NOTAIRE Conseil aux Familles

NOTAIRES
Mâcon Les Halles

J'aime mon notaire

Conseil
Gestion
Expertise

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Honoraires de négociation

0 → 200 000 €

» 6% TTC du prix de vente

> 200 000 €

» 5% TTC du prix de vente

EXPERTISES

Honoraires d'expertise

600 € TTC

Service IMMO

NOTAIRES
Mâcon Les Halles

Et retrouvez-la dans nos différents supports de communication :
Immonot, site internet, Seloger, Logicimmo, Leboncoin
sans oublier le journal des notaires de Saône et Loire.

DES ANNONCES 100% NOTAIRES - *Parutions Gratuites*

Vous souhaitez mettre en vente votre bien ?
Vous désirez acheter ?

Contactez notre service expertise transaction :
Déborah et Christian
03 85 38 64 00 / 03 85 38 93 44
deborah.medici.71001@notaires.fr

Le reportage du mois

LA DONATION ENTRE EPOUX

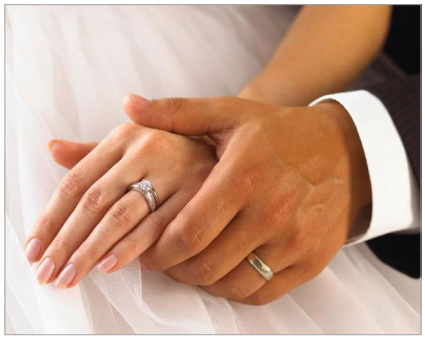

La donation entre époux (ou donation au dernier vivant) permet d'améliorer les droits de son conjoint dans la succession. Elle peut -être envisagée quelque soit le régime matrimonial des époux, y compris, en cas de séparations de biens et présente un intérêt, même en l'absence d'enfant. La donation entre époux est un excellent outil pour protéger son conjoint.
Renseignez-vous auprès de votre notaire.

1. *En quoi consiste la donation entre époux ?*

→ Elle permet aux époux d'augmenter la part d'héritage du conjoint.
→ Elle ne peut porter que sur les biens présents dans le patrimoine du donateur au jour de son décès.
→ Un époux peut à tout moment révoquer la donation au dernier vivant qu'il a consentie à son conjoint. (tout en restant lui-même éventuellement bénéficiaire de la donation qui lui a été accordée).Une exception à ce principe : lorsque la donation a été consentie par contrat de mariage.

Dans tous les cas, le recours au notaire est obligatoire car pour être valable, la donation entre époux doit être établie par acte notarié.
Si vous avez déjà établie une donation entre époux, mais que celle-ci est antérieure au 1er juillet 2002, n'hésitez pas à la soumettre à votre notaire pour vous assurer qu'elle est conforme aux évolutions législatives importantes qu'il y a eu depuis cette date.

2. *Quel est le maximum que l'on puisse donner à son conjoint ?*

A) En présence d'enfants issus du couple, le conjoint survivant reçoit habituellement soit la totalité des biens du défunt en usufruit, soit le quart en pleine propriété.

La donation entre époux lui offre un choix plus important. Il peut recueillir ainsi au décès de son conjoint :

-soit l'usufruit de la totalité des biens

-soit un quart en pleine propriété et les trois quarts en usufruit

-soit la peine propriété de la quotité disponible de la succession (à savoir la part qui n'est pas réservée de droit aux enfants)

B) Lorsque l'un des époux a des enfants issus d'une précédente union, son conjoint en peut prétendre qu'au quart de sa succession en pleine propriété.

La donation entre époux est alors particulièrement intéressante car elle lui permettra soit de recueillir des droits en propriété plus étendus, soit d'exercer un usufruit sur la totalité de la succession, soit encore de mélanger propriété et usufruit.

Dans tous les cas, lors de la rédaction de l'acte le donateur peut laisser le choix à son conjoint d'opter, le jour venu, pour la formule qu'il préfère ou, au contraire limiter ses possibilités

NOTAIRES
Mâcon Les Halles

Résidence le Claridge
112, rue Tourneloup - BP 138
71005 MÂCON Cedex
Parking Tourneloup – Mathieu

Tél : 03 85 38 64 00 - Fax : 03 85 38 46 48
scp.oliviermoinard@notaires.fr

N° de TVA Intracommunautaire : FR35319089397